



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Dossier suivi par
Claudie VALMALETTE
Claudie.valma-
lette@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 20 octobre 2016

Les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Lettres

A

Mesdames et Messieurs les Professeurs de
Lettres des lycées publics et privés sous contrat en
charge de classes de STS

s/c de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Bilan de l'épreuve de Culture générale et Expression 2016

Cher(e)s collègues,

Vous trouverez ci-joint le bilan de l'épreuve de Culture Générale et Expression de la session 2016. Nous remercions tout particulièrement les professeurs coordonnateurs de l'épreuve dont les rapports ont permis à l'inspection pédagogique de rédiger ce bilan. Nous remercions également l'ensemble des correcteurs pour leur contribution au bon déroulement des corrections.

ORGANISATION DE L'EXAMEN

Toutes les demandes qui nous parviennent via les rapports des professeurs coordonnateurs sont transmises par l'Inspection pédagogique à la DEC. Celle-ci s'efforce de les prendre en considération dans la mesure où elles ne contreviennent pas aux textes officiels et ne nuisent pas au bon déroulement de l'examen, en relation avec d'autres examens.

La correction des copies à domicile, mise en place sur l'académie depuis plusieurs années, donne satisfaction aux professeurs correcteurs. Certains collègues soulignent que la journée supplémentaire de correction qui a pu être octroyée cette année a été appréciée. Le nombre moyen de copies à corriger, stable, de 65 à 70 copies par examinateur sur onze journées paraît encore élevé au regard du délai à respecter. Des examinateurs rappellent que ces corrections interviennent alors que les obligations, sur la fin de l'année, restent fortes : temps d'enseignement, réunions, remise des descriptifs pour les interrogations orales de l'EAF. L'inspection pédagogique reste vigilante sur ce point et travaille avec les services à une organisation qui puisse prendre en compte l'ensemble des logiques en jeu.

Nous vous rappelons que le dispositif de correction retenu, la correction à domicile après la réunion d'harmonisation préalable, a pour corollaire le maintien des heures de cours face aux élèves, pour ceux qui sont encore présents dans les établissements. Il ne peut y avoir de temps de cours libéré pour la correction des copies.

La session 2016 a globalement donné satisfaction : accueil dans les centres de remise de copies, réunions d'entente et d'harmonisation, partage des consignes de correction validées par la commission d'entente et de barème, étude des copies-tests, régulation des moyennes à l'issue de la correction d'une vingtaine de copies, réunion d'harmonisation finale.

L'étude des **copies-tests**, proposée pour la première fois cette année, a été particulièrement bien accueillie. Ce temps de réflexion collectif qui peut susciter des discussions parfois vives dans les centres de remise de copies permet à l'ensemble des examinateurs de s'approprier les consignes de correction validées par la commission de barème et de poser clairement des seuils de maîtrise

pour les compétences évaluées. Ce temps d'échanges essentiel doit être pleinement investi afin d'assurer l'équité due à tous les candidats.

Le **document académique complémentaire**, formalisé et remis cette année aux examinateurs, recentre l'évaluation des candidats sur les compétences attendues pour la synthèse comme pour l'expression personnelle. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'évaluer ce que le candidat sait faire et non ce qu'il ne sait pas faire. L'évaluation par compétences posant le principe de l'évaluation du niveau de maîtrise par les candidats des compétences attendues ; ces compétences étant déclinées pour chacune des deux parties de l'épreuve. Ainsi, le document remis fait état de la compétence « rédiger » à évaluer. Celle-ci, outre les qualités rédactionnelles et de reformulation, engage aussi les qualités graphiques et orthographiques des productions des candidats. Nous vous invitons à être vigilants sur le fait que l'évaluation de cette compétence ne peut toutefois occulter la maîtrise des autres compétences attendues dans le cadre de l'épreuve certificative.

Nous précisons enfin le protocole qui prévaut, lors de la **passation de l'épreuve**, dans le cas où un **candidat ne se présente pas à l'épreuve**. La mention « absent » doit impérativement être reportée sur la feuille d'examen avec le numéro du candidat afin d'éviter toute confusion lors de la correction des copies avec des candidats présents mais rendant copie blanche.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une excellente année scolaire.

Claudie Valmalette, IA-IPR de Lettres
Pour l'inspection pédagogique régionale de Lettres

<p>SESSION 2016 – BTS</p> <p>CULTURE GENERALE ET EXPRESSION</p> <p>BILAN – TOUTES SERIES</p>

I – RESULTATS ACDAEMIQUES SESSIONS 2013-2016

	Moyenne des notes session 2013	Moyenne des notes session 2014	Moyenne des notes session 2015	Moyenne des notes session 2016
Toutes spécialités	9.90	10.15	9.96	10.13
Spécialités du secteur de la production	9.37	9.62	9.62	9.87
Spécialités du secteur tertiaire	10.02	10.27	10.05	10.19

II – SYNTHESE DES RAPPORTS D EJURYS

1. Le sujet 2016

De l'avis de tous, le sujet proposé cette année était sans surprise, bien centré sur le thème d'étude abordé dans l'année. Les examinateurs soulignent toutefois un sujet qui a parfois posé des difficultés. L'absence de document iconographique, la longueur d'un corpus constitué seulement de documents textuels, l'exploitation des textes de T. Todorov et de V. Hugo ont pu gêner certains candidats dans la rédaction de **la synthèse**. La perception du contre-point offert par le texte de Todorov interrogeant le culte de la mémoire et nous mettant en garde sur ce que l'on fait dire au passé, la capacité à rendre compte des nuances de l'extrait des *Choses vues* ont parfois rendu difficile l'exploitation de ces deux documents. Le corpus n'offrant pas de point d'entrée par le biais d'un document iconographique, plus facilitant pour certains candidats.

Le sujet retenu cette année pour **l'écriture personnelle** a conduit certains candidats à rester très près de la thématique abordée dans le dossier de synthèse ; ces devoirs reprenant, prolongeant le contenu de la première partie du sujet. L'articulation forte entre les deux parties du sujet proposé cette année a été soulignée par un certain nombre d'examineurs et analysé comme un point éventuel de difficulté. L'écriture personnelle ne permettant pas alors à ces candidats de s'engager sur une réflexion plus ouverte, enrichie du travail et des références rencontrées dans l'année. La formulation du sujet autorisait toutefois une approche plus ouverte que celle engagée dans un certain nombre de copies. Un examinateur note enfin que certains candidats, privilégient une approche délaissant les notions de « cérémonies » et / ou de « collectif » au profit d'une « réflexion très générale sur le souvenir ».

2. La session 2016

La forte hétérogénéité entre les copies est aussi signalée pour cette session.

✚ Les points de vigilance concernant les défaillances méthodologiques majeures rencontrées dans les copies

▪ **Pour la synthèse**

- Des **introductions** trop longues procédant, selon l'expression d'un professeur coordonnateur, à « *une présentation fastidieuse* » des documents,
 - Des **devoirs trop longs**, rarement trop courts, dénotant l'absence de « *perception des enjeux* » de l'exercice. Ces copies présentent une **juxtaposition de résumés** des différents textes du corpus,
 - Une **absence de reformulation** corrélée très souvent à des **difficultés de compréhension** des textes. Des copies qui proposent des **formulations approximatives**, voire des **montages de citations** et, de fait, **une absence de confrontation des documents**,
 - Une **absence de rédaction** avec des devoirs faisant apparaître le **plan** retenu (parties et sous-parties),
 - **Des fragilités d'expression** nuisant à la compréhension de l'ensemble.
- **Pour l'écriture personnelle**
 - Une **gestion difficile du temps**. L'exercice peut être dans certaines copies négligé, bâclé, voire même parfois non réalisé,
 - L'**absence d'engagement et de prise de position dans l'écriture**. La posture énonciative de l'écriture de l'écriture personnelle ne satisfait pas à l'exigence de l'implication du scripteur,
 - La **fragilité de l'argumentaire** se signalant par la **rareté de l'illustration**, voire une **méconnaissance de références culturelles et historiques**.

Les points de réussite des copies 2016

- **Pour la synthèse**
 - Un souci manifeste de **se conformer à la méthodologie** : problématisation, structuration de la pensée, confrontation des documents,
 - Une **compréhension fine de l'ensemble du corpus** avec une bonne perception du contre-point représenté par le texte de Todorov et une exploitation pertinente du texte littéraire.
- **Pour l'écriture personnelle**
 - Le recours à une **posture énonciative** pertinente signalant l'engagement du locuteur dans l'énoncé,
 - La volonté d'**organiser** et de **structurer** l'écrit,
 - La capacité à **nuancer la pensée**, à envisager les **limites posées par le sujet**.

3. Les documents de travail

Vous trouverez en annexe les documents mis en forme, lors des deux dernières sessions, en commission de barème et d'harmonisation. L'ensemble de ces documents sera par ailleurs déposé sur l'espace pédagogique Lettres. Ceux-ci peuvent être utilement exploités durant l'année dans le cadre de la préparation à l'examen :

- Les tableaux d'aide à l'évaluation de la synthèse et de l'écriture personnelle (annexe 1) – Session 2015
- Le tableau d'évaluation par compétences (annexe 2) – Session 2016

Une ressource Eduscol « Ecrire » déjà signalée l'an passé est consultable en ligne. Ce document fait état de pratiques d'écriture mises en œuvre dans les classes de lycée professionnel. Vous y trouverez des exemples de situations d'apprentissage intéressantes et exploitables en classe de STS à l'adresse suivante : http://media.education.gouv.fr/file/Programmes/04/7/Res-sourcesBacPro_Ecrire_109047.pdf

Le lien qui suit vous permet de prendre connaissance des orientations pédagogiques et des conseils bibliographiques retenus pour les thèmes au programme en 2016-2017 :

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=99137&cbo=1